



## Questionnaire d'Act Up-Paris adressé aux candidatEs d'Ile-de-France aux élections régionales 2015

### *Thématiques :*

- transports
- éducation
- emploi (précarité et discriminations)
- organismes de santé associés à la Région
- financements des associations
- Paris Sans Sida

### *Transports*

Dans le cadre de la lutte contre les agressions verbales et physiques dans les transports publics, comptez-vous lancer des campagnes de prévention sur chaque type d'agression LGBTphobes à destination du public ? A quel rythme ?

La Région finance dans les réseaux de transport public des campagnes de sensibilisation contre les violences et le harcèlement des jeunes francilien(ne)s. Si je suis élue, je continuerai bien évidemment de m'inscrire dans cette démarche.

Vous engagez-vous à former les agents de la RATP et de la SNCF à l'accueil des publics LGBT, en particulier aux personnes trans, et à la réception des plaintes des agressions à caractère LGBTphobe, dès la 1ère année de votre mandat?

Même si la qualité de l'accueil des publics et la formation des agents de la RATP et de la SNCF ne relèvent pas des compétences de la Région, je veillerai, en ma qualité de présidente du STIF, à rappeler aux opérateurs leurs obligations en la matière.

Concernant plus particulièrement la question des agressions dans les transports à laquelle je suis extrêmement sensible, sachez que je propose des mesures fortes pour **faire de la sécurité un droit pour tous**.

Je souhaite tout d'abord unifier les forces de sécurité actuelles (SUGE pour la SNCF, GPSR pour la RATP et police des transports) au sein d'une **police unique dont les compétences seront étendues à l'ensemble du territoire francilien, y compris à la sécurité des bus en grande couronne**.

Je demanderai également le renforcement des prérogatives actuelles des forces de sécurité afin de leur donner les moyens d'accomplir leur mission plus efficacement, dont celle d'interpeller les auteurs d'agressions.

Je proposerai enfin de **donner aux forces de police la possibilité de procéder à la présentation des personnes interpellées sur les réseaux de transports à l'officier de police judiciaire par smartphone pour leur placement en garde à vue**.

Actuellement, la jurisprudence fixe à une heure maximum le délai entre l'interpellation d'un suspect et son placement en garde à vue. Or dans les faits, et compte tenu des contraintes entourant la prise en charge du suspect (impossibilité de les faire voyager dans les transports publics menottés par exemple), ce délai est parfois trop court pour ramener celui-ci de son lieu d'interpellation au commissariat le plus proche. Résultat, et cela m'a été rapporté par des policiers eux-mêmes lorsque j'ai visité le poste de commandement de la RATP, les cas ne sont pas rares où, pour une simple question de procédure, la police se trouve dans l'obligation de relâcher un suspect, parfois sous les propres yeux de sa victime.

**C'est en apportant une réponse judiciaire rapide que nous parviendrons à lutter efficacement contre les actes d'agressions.**

Quelles mesures financières comptez-vous adopter pour favoriser la circulation des personnes précaires et vivants avec l'AAH, dès la 1<sup>ère</sup> année de votre mandat ?

Le STIF a mis en place un ensemble de tarification sociale basé sur les revenus. Compte tenu des plafonds de revenus de l'AAH, il semblerait que la très grande majorité des bénéficiaires soient de fait couverts par cette tarification sociale. Si je suis élue, je suis favorable au lancement d'une étude afin de s'assurer que tel est bien le cas.

Quelles mesures allez-vous prendre pour renforcer l'accessibilité des transports publics aux personnes en situation de handicap, dès la 1<sup>ère</sup> année de votre mandat ?

J'ai rencontré à plusieurs reprises les associations de personnes en situation de handicap pour évoquer ce problème. Dès ma prise de fonction, je les réunirai de nouveau pour qu'ensemble, nous changions de logique en plaçant la personne et non plus l'infrastructure au cœur de nos préoccupations. En lien avec les associations concernées, nous définirons ainsi **des trajets 100 % accessibles** dans tous les départements d'Ile-de-France, tous modes de transports confondus. Ces trajets seront identifiés sur un site dédié et sur une application **Smartphone** accessible à tous les types de handicap, en valorisant les initiatives existantes.

Les contrats entre le STIF d'un côté et la SNCF et la RATP de l'autre seront modifiés pour **imposer aux entreprises de transports la mise à disposition de personnels** pour la prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment aux heures tardives dans les gares de banlieue et pour **mettre en place des procédures harmonisées entre la SNCF et la RATP.**

Je lancerai également **un appel à projets innovants pour équiper les sorties et les accès aux quais dans les stations de métro de dispositifs « zéro escalier »** afin de permettre aux personnes à mobilité réduite et aux parents d'enfants en poussette d'accéder aux rames du métro sans difficulté.

Enfin, pour s'assurer que les trains soient véritablement accessibles aux personnes à mobilité réduite, le **cahier des charges des nouveaux trains** qui seront commandés d'ici 2021 **sera réalisé en liaison étroite avec les associations de personnes en situation de handicap**, tout comme le nouveau schéma directeur de l'accessibilité qui se termine en 2015.

## **Education**

Vous engagez-vous à renforcer l'information à la prévention du VIH et des IST et aux LGBTphobies, en direction des élèves des collèges et des lycées, dès la 1<sup>ère</sup> année de votre mandat :

en augmentant les financements d'associations intervenant en milieu scolaire ?

La médecine scolaire étant malheureusement de moins en moins présente au sein des lycées, ce sont les associations qui, souvent, font le travail de prévention auprès des jeunes lycéen(ne)s. Il est donc fondamental que ces associations puissent continuer à intervenir en milieu scolaire. Je m'y engage personnellement.

en lançant des campagnes de prévention annuelles et répétées d'affiches du CRIPS ?

Vous avez raison, les campagnes de prévention du CRIPS doivent être davantage visibles au sein des établissements scolaires. Toutefois, on connaît tous les limites de ce type de campagne : malgré 30 années de campagne de prévention du VIH et des IST, un jeune sur trois avoue ne jamais utiliser de préservatif. Il est donc fondamental que la prévention ne se limite pas à des affiches et des slogans. C'est en favorisant le dialogue, avec la médecine scolaire et avec les associations spécialisées, que les messages de prévention auront le plus d'impact auprès de nos jeunes.

en installant des distributeurs de préservatifs gratuits et en libre service ?

Lorsque j'étais ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, j'ai lancé une grande opération de distribution des préservatifs à 20 centimes dans les universités, en lien avec l'association de Christophe Dechavanne « Sortez couverts ». J'ai également financé de nouveaux distributeurs dans les facultés et dans les résidences étudiantes. Comme vous le voyez, mon engagement en la matière est réel et ancien.

Dans les lycées, qui accueillent essentiellement un public mineur, il me semble que la réponse politique ne peut pas être la même. Il ne s'agit pas d'ignorer la pratique sexuelle de nos adolescents, mais d'admettre que les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et qu'ils doivent donc pouvoir s'exprimer sur le sujet. C'est pourquoi je souhaite que la question du financement de distributeurs de préservatifs soit abordée dans les conseils d'administration des lycées. Si cela est demandé, alors la Région prendra ses responsabilités en la matière.

en formant les personnels aux problématiques des discriminations LGBTphobes ?

Les personnels enseignants relèvent de l'Education nationale. Toutefois, je m'engage à ce que les personnels de la Région, y compris ceux qui travaillent dans les lycées, soient tous formés aux problématiques des discriminations, quelle que soit leur nature.

Comment comptez-vous impliquer les Comités Education Santé Citoyenneté ?

Parce que les proviseurs et les enseignants connaissent mieux que quiconque les besoins de leurs élèves et les outils pédagogiques les plus adaptés pour les aider à réussir, je mettrai en place **un budget d'autonomie des lycées** pour soutenir leurs initiatives. Ce budget pourra bien évidemment servir à mettre en place des actions proposées par le Comité Education Santé Citoyenneté.

De manière générale, je souhaite faire confiance aux proviseurs et à l'ensemble de l'équipe pédagogique, que ce soit en matière de projets éducatifs, mais également pour tout ce qui concerne la vie lycéenne et les problématiques de santé des jeunes.

Les collèges et lycées étant également des lieux de travail, quelles actions comptez-vous mettre en place pour protéger les personnels des discriminations LGBTphobes ? Dès la 1ère année de votre mandat ?

Comme je l'ai dit précédemment, je lancerai un grand plan de formation des personnels de la Région à la prévention des discriminations.

Afin de renforcer la prévention à l'égard des jeunes, vous engagez-vous à installer des stands de prévention et de distribution de préservatifs dans les événements culturels financés par la Région, comme les festivals et les concerts ?

La Région soutiendra bien entendu toutes les initiatives allant dans ce sens, mais l'accueil de tels stands ne saurait devenir un critère de financement pour les événements culturels.

## **Emploi**

Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap moteur mais aussi de handicap non visible, subies par de nombreux SES séropositifs ? Dès la première année de votre mandat ?

L'emploi des personnes en situation de handicap sera érigé en **grande cause régionale 2016**. A ce titre, cette question sera inscrite à l'ordre du jour de la grande conférence sociale régionale qui réunira toutes les branches professionnelles régionales dès le début de la mandature.

A cette occasion, la Région contractualisera avec l'Agefiph pour mettre au point une offre de formations à destination des personnes handicapées et les associations du handicap feront connaître leurs actions en matière d'emploi.

**Nous soutiendrons également activement Cap Emploi**, le réseau national spécialisé au service des personnes handicapées, afin notamment qu'il favorise les dispositifs de mise en situation pour l'embauche.

Nous mettrons en place **une Bourse de l'emploi** afin de faciliter la mise en relation des personnes en situation de handicap avec les entreprises. Elle prendra la forme d'un site Internet dont la gouvernance pourra intégrer les Cap emploi et la Région. Cette Bourse de l'emploi informera également sur les aides existantes de l'Agefiph.

**La Région montrera enfin l'exemple en atteignant très rapidement la part de 6 % d'agents handicapés dans ses effectifs** (cette part n'est aujourd'hui que de 4,15 %). Une réflexion sera par ailleurs menée pour former l'ensemble des agents régionaux à la prise en charge de l'ensemble des handicaps.

La précarité chez les trans est problème crucial, vous engagez-vous à favoriser l'emploi des personnes trans au sein du personnel de la Région ?

Je n'accepterai pas que le recrutement des personnels de la région puisse faire l'objet d'une quelconque discrimination. Les personnes trans bénéficieront des mêmes chances de recrutement que n'importe quel Francilien et n'importe quelle Francilienne.

## **Organismes de santé associés à la Région**

Le CRIPS et l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) sont des organismes financés par la Région. Vous engagez-vous à pérenniser leurs financements et même à les augmenter ?

En 2004, la région consacrait près des deux-tiers de son budget à l'investissement et le reste aux dépenses de fonctionnement. 11 ans après, c'est l'inverse. Et pendant ce temps, les impôts et la dette ont pratiquement triplé. Il n'est plus possible de gérer de cette manière. C'est pourquoi j'ai proposé un plan anti-gaspillage de meilleure gestion qui comprend, entre autres, le déménagement du siège de la Région en banlieue, une meilleure politique active pour avoir un meilleur retour des crédits européens, et une restructuration profonde des organismes associés de la Région. Dans le cadre de cette réorganisation, les actions du CRIPS et de l'ORS seront maintenues dans la mesure où leurs missions sont véritablement d'intérêt public.

Allez-vous inciter le CRIPS à lancer des campagnes de prévention pluri-médias et répétées dans la durée, déclinées en fonction de chaque public vulnérable au VIH, homosexuels et HSH, trans, usagers de drogue, travailleuses du sexe, jeunes ?

Je suis effectivement favorable à ce type de campagnes car je suis persuadée que chaque public vulnérable sera plus réceptif à des messages de prévention personnalisés.

Allez-vous inciter l'ORS à faire des études spécifiques et pérennes sur chaque public concerné par l'épidémie de VIH ?

Je souhaite faire de l'ORS un véritable partenaire, en lien avec l'ARS, pour définir des politiques de santé au niveau des territoires franciliens. La question de l'évolution du VIH au sein de la population francilienne constituera bien entendu un axe majeur de ses missions.

### **Financement des associations**

Vous engagez-vous à pérenniser les financements accordés aux associations de lutte contre le sida et de lutte contre les discriminations à l'égard des LGBT ?

Dans un courrier envoyé à l'ensemble des associations franciliennes, je me suis engagée à mettre en place une dynamique nouvelle fondée sur une logique de projets avec des financements pluri-annuels vous permettant de prévoir des actions sur le long terme. C'est dans ce cadre que je souhaite établir le futur partenariat de la Région avec les nombreuses associations franciliennes qui, je le sais, accomplissent un formidable travail de terrain au quotidien et qui jouent un rôle précieux dans la préservation des liens humains et sociaux dans notre région. La lutte contre le sida et contre toutes les formes de discriminations constitue naturellement un axe important de cette politique.

Comptez-vous renforcer votre soutien aux associations en débloquant des fonds supplémentaires, si le budget de la Région venait à baisser ?

Dans un budget régional contraint, il sera impératif de mettre en place une gestion extrêmement rigoureuse de l'argent public. L'efficacité, c'est d'abord la volonté et la capacité de mobiliser au profit des initiatives franciliennes tous les concours financiers possibles pour ne pas augmenter les impôts des Franciliens. Tel est en particulier le cas des **aides et crédits communautaires apportés par l'Union européenne** aux régions d'Europe.

Force est hélas de constater que le Conseil régional d'Ile-de-France est le champion des subventions perdues. Alors qu'il avait été, en 2008, investi par l'Etat de la compétence d'aller chercher à Bruxelles quelque 117 millions d'euros de subventions potentielles utiles notamment à la formation, à l'emploi et à l'économie sociale et solidaire, il s'avère, sept ans plus tard, que près de la moitié de cette manne, soit 49 M€, a été perdue faute que le président du Conseil régional ait su présenter à temps des projets éligibles. Autant d'occasions gâchées pour les associations qui auraient pu bénéficier de ces crédits.

L'Ile-de-France est la dernière des régions françaises pour les financements européens. Ce n'est pas admissible, et j'entends organiser de manière plus professionnelle les démarches de la Région en direction de la Commission européenne.

Face à la complexité des dossiers de subvention à remplir, décourageant les petites structures aux moyens humains limités, vous engagez-vous à simplifier les démarches administratives de la Région, dès la 1ère année de votre mandat ?

Il s'agit d'un engagement ancien de ma part. Depuis le début de cette mandature, je plaide en effet pour une simplification générale des procédures. Si je suis élue à la présidence de la Région, j'aurais donc le souci d'améliorer les relations qu'entretiennent les associations avec les élus régionaux comme avec les services de la Région, et de mettre en œuvre des mesures de simplification de l'instruction administrative de leurs dossiers.

Je veillerai également à ce que les subventions et aides du Conseil régional soient transférées à leurs bénéficiaires dans le mois qui suit leur attribution en commission permanente et non plus, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, de nombreux mois après le vote de la délibération correspondante.

Afin de favoriser la réalisation de projets à long terme, allez-vous proposer des plans de subventions pluri-annuels, dès la 1ère année de votre mandat ?

Comme je viens de l'énoncer, c'est effectivement la démarche dans laquelle je souhaite m'inscrire. Je veillerai à offrir aux associations, chaque fois que cela sera faisable et pertinent, la plus grande visibilité possible en contractualisant avec elles sur trois années consécutives leur partenariat avec la Région.

### **Paris Sans Sida**

Dans le cadre de son plan Paris sans Sida, Paris s'est engagée à arriver à 90% de personnes séropositives dépistées, 90% mises sous soin et 90% en succès thérapeutique en 2020, puis à Paris sans sida en 2030. Rien ne sera possible sans l'apport de la Région.

L'offre actuelle de dépistage est saturée en Ile-de-France, la Région doit s'engager à l'augmenter. Pourriez-vous prendre en charge la formation de l'utilisation des TROD par le public associatif ?

Les TROD représentent une avancée majeure dans la politique de dépistage du VIH. Je souhaite que la Région puisse en financer l'acquisition par des associations car ce sont elles qui, le plus souvent, ont réussi à nouer des relations de confiance avec les publics les plus fragiles, ceux qui hésitent à pousser les portes d'un centre de dépistage.

Concernant plus spécifiquement la question de la formation des personnes membres des associations, il faudra que cela fasse l'objet d'un plan global qui devra nécessairement être piloté par l'ARS.

Dans la lignée des questions précédentes, quelles mesures supplémentaires proposez-vous ?

Ma principale mesure sera de ne pas oublier les départements autres que Paris. Les Franciliens des franges rurales doivent bénéficier du même accès à l'information et du même accès aux soins que leurs concitoyens parisiens.

Questionnaire à renvoyer par mail à [presidence@actupparis.org](mailto:presidence@actupparis.org) (Mikaël ZENOUDA)  
ou par courrier postal à Act Up-Paris 8 rue des dunes 75019 PARIS